

Les professionnels africains dans les clubs suisses de football. Des « pionniers » maghrébins à l'exode et à la circulation des joueurs d'Afrique noire (1960-2002)

Raffaele Poli

La problématique du recrutement de joueurs africains par les clubs européens n'a jusqu'ici que très peu intéressé le milieu académique. Dans la presse aussi, si les exploits de quelques vedettes ont trouvé un large écho, ce phénomène a été rarement abordé et encore moins objectivement analysé.

A partir du cas suisse, en mettant en évidence ses spécificités dans le contexte du football professionnel européen, cet article retrace les étapes marquantes de l'arrivée de joueurs africains. Il décrit les modalités de leur recrutement et analyse le rôle qu'ils occupent au sein du marché européen des joueurs de football professionnels. D'autre part, il s'agit aussi de mettre en évidence les différentes formes de discrimination exercées à leur égard.

Les migrants « avec la balle » en Suisse : état des lieux quantitatif (1977-2002)

Le concept de migrants « avec la balle », proposé par Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor¹, établit une distinction entre les footballeurs non-nationaux ayant migré dans le cadre de l'exercice de leur activité et les joueurs qui, tout en évoluant en dehors de leur pays d'origine, n'ont pas migré pour des raisons directement liées au football. Compte tenu de cette distinction, une analyse quantitative indiquant l'évolution du recrutement de joueurs en dehors des frontières nationales par les clubs suisses sur une période de vingt-cinq ans allant de la saison 1977/78 à la saison 2001/02 a été menée à travers le dépouillement de magazines suisses spécialisés tels que le bi-hebdomadaire *La Semaine sportive* (1937-1987), l'hebdomadaire *Foot Hebdo* (1987-1994) et l'hebdomadaire *Match Mag* (1994-2002), devenu un mensuel à partir de 2000.

A partir de ces sources, il apparaît que dans les clubs suisses de *Ligue Nationale A* et de *Ligue Nationale B*, championnats qui s'appellent désormais *Super League* et *Challenge League*, le nombre annuel moyen de migrants « avec la balle » recrutés est passé de 1,3 joueurs pour la période allant de la saison 1977/78 à la saison 1981/82, à 7,0 joueurs entre 1997/98 et 2001/02. L'augmentation du nombre de joueurs recrutés en dehors des frontières nationales est directement corrélée à l'élargissement des quotas limitant le nombre de joueurs étrangers que les clubs sont habilités à engager. En Suisse, de 1977 à 2002, cette limite, d'un seul footballeur à l'origine, est progressivement passée à deux joueurs en 1984/85, à trois joueurs en

¹ Pierre Lanfranchi ; Matthew Taylor, *Moving with the Ball : the Migration of Professional Footballers*, New York, Oxford 2001.

1988/89 et à cinq joueurs dès 1995/96². Désormais, si les clubs de *Super League*, le premier niveau suisse, peuvent évoluer avec cinq migrants « avec la balle » de nationalité étrangère au maximum, ils peuvent toutefois en recruter jusqu'à 10 ; alors que les clubs de *Challenge League*, le deuxième et dernier niveau professionnel, sont autorisés à engager jusqu'à cinq joueurs non-nationaux en dehors des frontières étatiques, mais ils ne peuvent en utiliser que trois simultanément.

Parallèlement à l'accroissement du recrutement de joueurs en dehors des frontières helvétiques, les footballeurs professionnels engagés sont de plus en plus jeunes. Ceci indique le changement de politique intervenu au niveau des clubs suisses qui, de plus en plus distancés économiquement par les clubs des principaux championnats européens (Espagne, Italie, Angleterre, Allemagne, France), dont les revenus se sont multipliés grâce à l'argent obtenu par la vente des droits de télévision, préfèrent désormais engager de jeunes joueurs dans l'optique de leur valorisation et d'une éventuelle revente permettant de réaliser une plus-value monétaire. Si, pour la période 1977-1982, l'âge moyen des migrants « avec la balle » recrutés par les clubs suisses était de 28,9 ans, pour la période 1997-2002, cette moyenne est descendue à 25,1 ans.

La diminution de l'âge des joueurs étrangers engagés est directement corrélée au recrutement de plus en plus fréquent de footballeurs en provenance d'Afrique et d'Amérique latine, continents où le rapport entre la qualité et le prix des jeunes talents est plus favorable que dans les pays européens. Le pourcentage moyen de joueurs africains parmi le nombre total des migrants « avec la balle » est ainsi passé de 9,3% pour la période entre 1977 et 1982, à 29,4% entre 1997 et 2002. En poursuivant une stratégie spéculative visant à faire circuler ces joueurs par la Suisse pour les transférer au sein de clubs plus importants dans des championnats sportivement et économiquement plus forts, les clubs des ligues professionnelles helvétiques sont progressivement devenus une sorte de « tremplin » ou de « vitrine » permettant aux jeunes joueurs africains de s'acclimater au football européen. En effet, ces footballeurs, bien qu'étant considérés par l'Office fédéral de l'Immigration, Intégration et Emigration (IMES) comme des travailleurs qualifiés³, arrivent le plus souvent en Suisse sans une réelle expérience dans le football professionnel et sont recrutés par les clubs suisses dans une optique de formation plutôt que comme des joueurs qualifiés.

Plus généralement, cette dernière situation est également observée dans les pays limitrophes de la Suisse⁴, ainsi que dans l'ensemble des 52 pays membres de l'*Union des Associations Européennes de Football* (UEFA), où, par rapport aux migrants « avec la balle » d'autres origines, les joueurs africains sont plus

² Dans le contexte de l'unification européenne, l'élargissement progressif des régimes des quotas pour joueurs non-nationaux est intervenu dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale. La possibilité de recruter trois joueurs étrangers lors de la saison 1988/89 a été décidée de manière uniforme par l'ensemble des Fédérations footballistiques des 52 pays faisant partie de l'UEFA. Contrairement aux États de l'Union européenne, dans lesquels, à la suite de l'arrêt « Bosman » de 1995, les joueurs « communautaires » n'ont plus été considérés comme des étrangers dès la saison 1996/1997, en Suisse, ce n'est qu'en janvier 2004 que cette décision a été prise, à la suite de la signature d'accords bilatéraux sur la libre circulation des travailleurs.

³ Entretien conduit par l'auteur avec Fiorenza Soldini, Berne, 14.08.2003.

jeunes et se concentrent aux niveaux de compétition inférieurs⁵. A la différence des pays dont les championnats sont financièrement bien lotis, et dont les clubs sont à même de garder les footballeurs africains une fois qu'ils ont rejoint un bon niveau de compétition, les équipes en Suisse cherchent à les transférer dès que possible pour assainir des bilans constamment déficitaires⁶.

Cette situation contraste fortement avec celle observée lors de l'arrivée des premiers joueurs en provenance d'Afrique, qui étaient recrutés en premier lieu pour renforcer l'équipe et non pas pour être revendus au meilleur offrant.

Les pionniers maghrébins : entre mobilité interne et durabilité du séjour

Le premier joueur provenant d'Afrique à avoir joué dans un club suisse a été l'Egyptien Bé-Kir, qui, en 1906 déjà, était le gardien du club lausannois de Montriond Sports⁷. Il ne s'agissait là pas d'un migrant « avec la balle » dans la mesure où Bé-Kir était venu en Suisse non pas pour jouer au football mais pour étudier. Le premier cas de migrant africain « avec la balle » remonte à 1962, lorsque l'Algérien Rachid Mekhloufi a quitté son pays pour le Servette Genève FC, où il a retrouvé l'entraîneur Jean Snella, qui l'avait entraîné dans le club de l'AS Saint-Etienne de 1956 à 1958. Par la suite, Mekhloufi, membre de la sélection nationale française, est retourné dans son pays pour s'engager dans la lutte pour l'indépendance et a rallié les rangs de l'équipe du Front National de Libération (FLN). Dans les années 1960, deux autres Algériens, Hamid Zouba et Mazouz, ont été recrutés par des clubs suisses, le Cantonal Neuchâtel et le FC La Chaux-de-Fonds.

Au cours des années 1970, cinq footballeurs provenant du Maghreb ont joué pour des clubs suisses d'élite : le Tunisien Ali Manai, arrivé en 1969, le Marocain Laroussi, arrivé en 1971, le Marocain Mustapha Yagcha, arrivé en 1974, le Tunisien Mongi Ben Brahim, arrivé en 1978, ainsi que l'Algérien Bachir Bouzenada, arrivé en 1979. L'ensemble de ces joueurs, même s'ils ont changé très souvent de club, passant tant par des équipes tessinoises que suisses-alsaciennes et romandes, sont restés pendant plusieurs années en Suisse. De plus, dans quatre cas, quatre d'entre eux se sont définitivement installés dans la Confédération une fois leur carrière de footballeurs terminée.

D'autre part, contrairement à la situation actuelle, les premiers joueurs africains ont été recrutés par les clubs suisses après qu'ils avaient rejoint l'Europe par leurs propres moyens. Cette situation a changé à partir des années 1980, lorsque les footballeurs maghrébins établis en Suisse ont commencé à mettre à profit les relations tissées avec les clubs de leur pays d'origine en conseillant les équipes suisses sur l'acquisition de joueurs et en organisant des tournées en Afrique. Par exemple, Abdel Aziz Bouderbala,

⁴ Raffaele Poli, « Des migrants à qualifier. Les footballeurs africains dans quatre pays européens », in Mihaela Nedelcu (éd.), *La mobilité internationale des compétences : situations récentes, approches nouvelles*, Paris 2004, 143-164.

⁵ Raffaele Poli, *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais*, Neuchâtel 2004.

⁶ Au début des années 2000, deux clubs de l'élite suisse, le FC Lugano et le Lausanne-Sports, ont été contraints de déclarer faillite.

⁷ Jacques Ducret, *Le livre d'or du football suisse*, Lausanne 1994.

transféré en 1984 par le FC Sion du club de WAC Casablanca, a été repéré lors d'un match amical organisé en février 1983 entre le Servette Genève FC et une sélection nationale marocaine dans le cadre d'un stage d'entraînement organisé à Marrakech par l'intermédiaire de Mustapha Yagcha⁸. Ce même joueur a été à l'origine de l'arrivée en Suisse de Mohamed Safri, son co-équipier en équipe nationale, recruté en 1983 par le CS Chênois alors qu'il avait 25 ans et qu'il avait déjà disputé 25 matchs dans la sélection marocaine. Désireux de tenter sa chance en Europe, Safri, après un essai infructueux effectué au sein du FC Mulhouse, prit contact avec Yagcha, qui joua le rôle d'intermédiaire avec les dirigeants du club genevois : « ceux-ci l'accueillirent avec intérêt, car ils recherchaient un renfort étranger »⁹.

La « découverte » de l'Afrique noire : la nouveauté des années 1980

Le premier joueur provenant d'un pays d'Afrique noire recruté par un club suisse a été le Ghanéen Samuel Opoku N'Ti, transféré d'Ashanti Kotoko à Servette Genève FC en 1984 alors qu'il avait 23 ans et qu'il avait déjà gagné la Coupe d'Afrique des nations en 1982 et la Coupe d'Afrique des clubs champions l'année suivante. Son arrivée à Genève est liée aux relations existantes entre le manager du joueur, l'Ivoirien Simplicie Zinsou, chef d'entreprise et président du club de l'Africa Sports d'Abidjan, et le vice-président du club genevois Didier Tornare. A l'essai lors d'un tournoi disputé à Paris, Opoku N'Ti a signé un contrat de deux ans avec Servette, et, après un bref retour au Ghana, il a fini par passer huit saisons en tant que joueur professionnel en Suisse. A l'image des joueurs maghrébins arrivés dans les années 1970, Opoku N'Ti a souvent changé d'équipe et il a connu une trajectoire descendante quant au niveau des clubs dans lesquels il a évolué. Aujourd'hui, le Ghanéen est conducteur de taxi à Zurich et s'occupe de l'African Football Club dans une ligue régionale du canton.

Avant Opoku N'Ti, en 1981, un autre joueur d'Afrique occidentale, Babacar Thiam, avait effectué un essai dans un club suisse, le CS Chênois. Ce joueur avait alors 23 ans et avait disputé 23 matchs à son actif dans la sélection nationale sénégalaise. Erich Vogel, à l'époque directeur technique du FC Zurich et déjà actif sur le marché africain, expliquait : « c'est lors d'un coup de téléphone du CS Chênois que j'ai conseillé le club genevois d'essayer Babacar Thiam. C'est mon ami Mawade Wade, instructeur FIFA, qui m'avait proposé ce joueur ». C'est ainsi que « les dirigeants de Chênois ont accepté de prendre en charge les frais inhérents à l'hébergement et au déplacement du Sénégalais »¹⁰. Malgré le but marqué contre Thonon lors du match amical dans lequel le joueur était à l'essai, Thiam n'a pas été retenu et est finalement rentré dans son pays.

Le même Erich Vogel, entre temps devenu directeur technique de Grasshopper, avait fait jouer ses relations privilégiées avec le FC Zurich pour organiser la venue en Suisse d'un jeune joueur ghanéen, Abedi Pelé, pour un essai, en septembre 1984, alors qu'il avait 20 ans. La future star de l'Olympique Marseille expliquait : « c'est un certain Monsieur Esposito, un Suisse travaillant au Ghana, qui m'avait mis en contact avec Zurich. Après trois mois, j'ai demandé aux dirigeants ce qu'ils voulaient faire de moi.

⁸ *La Semaine Sportive*, n° 53, 1984, p.4.

⁹ *La Semaine Sportive*, n° 27-28, 1983, p.7.

¹⁰ *La Semaine Sportive*, n° 59, 1981, p.5.

Ils hésitaient encore et m'ont offert un billet aller-retour pour le Ghana. Pour, disaient-ils, me revoir à l'œuvre. Je ne suis jamais retourné. J'avais l'impression qu'ils ne croyaient pas en moi. La preuve, ils m'avaient logé dans un hôtel minable, me versaient irrégulièrement mon petit salaire et ne se sont jamais occupés de moi »¹¹. Rentré en Afrique, Pelé a joué pendant une saison au Bénin, avant de retourner en Europe, dans le club de Niort (France).

Si le transfert de joueurs provenant d'Afrique noire demeurait rare au cours des années 1980, de plus en plus de clubs suisses se sont rendus dans cette région du monde pour des camps d'entraînement pendant la pause hivernale. A chaque occasion, des matchs amicaux ont été disputés contre les meilleures équipes locales et, parfois, contre la sélection nationale du pays. L'équipe suisse est partie à son tour pour le continent noir au cours du mois de décembre 1983 : après une escale en Algérie pour un match contre la sélection de ce pays, elle a affronté la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Zimbabwe.

La mise en place de filières de recrutement : l'émergence des « faiseurs de réseaux »

Les contacts entre les clubs suisses et les clubs africains se sont multipliés au cours des années 1980, mais le transfert de joueurs africains dans les championnats suisses professionnels ne se sont développés de façon significative que dans les années 1990 et 2000, lors de la mise en place de véritables filières de recrutement. L'intérêt pour le transfert de jeunes joueurs africains en Europe, qui prend aujourd'hui la forme d'un véritable exode, s'est accru sous l'influence des bonnes performances réalisées par le Cameroun à la Coupe du Monde 1990 et de la victoire de l'équipe ghanéenne aux Championnats du monde des moins de 17 ans en 1991.

En premier lieu, des agents de joueurs basés en Europe et des entraîneurs européens présents en Afrique ont commencé à organiser la venue de jeunes footballeurs africains. Par la suite, des clubs européens ont créé des structures de formation en Afrique et sont allés jusqu'à racheter des équipes dans le continent noir, à l'image d'Ajax Amsterdam, qui était l'actionnaire majoritaire d'Ajax Cape Town, en Afrique du Sud. De même, des entrepreneurs africains ont bâti des centres de formation performants afin de transférer des joueurs en Europe contre de l'argent. Les anciens footballeurs africains ayant évolué en Europe et les Africains expatriés ont eux aussi contribué à mettre en place des filières de recrutement. En Suisse, l'arrivée de joueurs africains est due essentiellement au rôle joué par les agents de joueurs, ainsi que par des « prêts » consentis par des clubs étrangers possédant des relations privilégiées en Afrique.

La multiplication des réseaux entre l'Afrique et l'Europe pour le transfert de footballeurs a provoqué une forte augmentation du nombre de joueurs africains dans le vieux continent. Selon une étude menée à partir de trois types de sources -sites Internet, annuaires et magazines spécialisés de football¹²- lors de la saison 2002/03, 1.152 migrants « avec la balle » africains étaient présents dans les clubs professionnels ou semi-

¹¹ *Foot Hebdo*, n° 22, 1991, p. 23.

¹² Il s'agit des sites www.soccerassociation.com et www.eufo.de, de l'annuaire A-Z del Futbol Europeo, ainsi que des principaux magazines sportifs d'une dizaine de pays.

professionnels des championnats des pays membres de l'UEFA, ce qui constitue le 19,6% de l'ensemble des migrants « avec la balle » présents dans ces pays¹³. En Suisse, au premier niveau de compétition, ils représentaient le 33,7% des joueurs étrangers. Dans la hiérarchie des ligues où les joueurs africains étaient relativement les plus nombreux, les ligues suisses se situaient ainsi en cinquième position, derrière la Roumanie (53,3%), Malte (52,6%), la France (47%) et la Belgique (43,4%). Contrairement à la France, où le recrutement d'Africains est lié à l'histoire présence coloniale du pays, la sur-représentation de joueurs africains dans la Confédération est liée au rôle de championnat « tremplin » que les ligues helvétiques sont censées remplir.

Au niveau quantitatif, en Suisse, le nombre de joueurs provenant de pays d'Afrique noire recrutés par les clubs professionnels et semi-professionnels a augmenté de 2 à 56 de la saison 1992/93 à la saison 2001/2002. Les clubs romands ont joué un rôle important dans cet accroissement, en particulier le FC Sion et le Neuchâtel Xamax FC. Ces deux clubs ont à eux seuls employé 32 joueurs d'Afrique noire de 1997 à 2002, ce qui équivaut à 19% de l'ensemble de joueurs de cette origine recrutés par des clubs suisses, et à 52% de ceux engagés en Suisse romande. Du côté de Neuchâtel, l'arrivée de footballeurs africains est due en grande partie aux relations privilégiées entretenues avec le Racing Club Strasbourg, club dont le directeur sportif, Claude Leroy, a longtemps exercé le métier d'entraîneur en Afrique.

En outre, le club neuchâtelois a bénéficié des activités de l'agent de joueurs Nicolas Geiger, dont le frère, Alain, était entraîneur de l'équipe. Nicolas Geiger dispose en effet de relais en Afrique pour le recrutement de joueurs, au Cameroun et au Sénégal en particulier. D'autres agents de joueurs suisses sont actifs en Afrique, comme par exemple Max Urscheler, qui, en 2003, a organisé le transfert au FC Schaffhouse du milieu de terrain malien Alhassane Touré. De plus, la société d'Urscheler a désormais engagé comme collaborateur un fin connaisseur du football africain, l'ancien entraîneur de l'Africa Sport Abidjan et du Satellite FC d'Abidjan, l'Italo-suisse Franco Cuccinotta, devenu lui aussi agent de joueurs¹⁴.

En ce qui concerne le cas du FC Sion, l'important afflux de joueurs africains s'explique par la présence à la tête de l'équipe, en tant que président, de l'homme d'affaire Gilbert Kadji, fils du propriétaire d'une des plus importantes brasseries du Cameroun, l'Union Camerounaise des Brasseries. Kadji, un temps propriétaire aussi du club français de Rouen, a assumé la présidence de Sion en 1999, où il a très vite transféré neuf joueurs formés à la Kadji Sport Académie, un centre de formation de football sis à Douala, d'où sont issus des footballeurs très connus tels que Samuel Eto'o, engagé par le Real Madrid et aujourd'hui actif au Real de Majorque, ou Eric Djemba Djemba, mis sous contrat par le centre de formation du FC Nantes et désormais joueur de Manchester United. Le choix de Gilbert Kadji de devenir le propriétaire du FC Sion, club qu'il a laissé en 2001, s'explique par le fait que le championnat suisse

¹³ Les Africains représentent le plus gros contingent de joueurs non-nationaux extra-européens présents dans les clubs des pays de l'UEFA. Les Latino-américains, au nombre de 902, lors de la saison 2002/2003 ne représentaient que le 16,6% des migrants « avec la balle ».

¹⁴ Ces informations ont été tirées du site Internet de la société de Max Urscheler, www.gold-kick.ch

était considéré constituer une « vitrine » idéale permettant une valorisation des joueurs africains formés au Cameroun. De plus, il connaissait très bien la Suisse romande, où il a effectué sa formation universitaire.

Des entraîneurs suisses sont également présents en Afrique et, avec l'aide d'hommes d'affaires, y ont créé des centres de formation dans le but de transférer de jeunes joueurs en Europe. C'est notamment le cas de l'entraîneur Marc Duvillard, qui, n'ayant pas renouvelé son contrat avec Lausanne Sports, en juillet 1994 a décidé de « partir quelques semaines à la découverte du football africain. Après un séjour en Côte d'Ivoire et en Afrique du Sud, je me suis finalement rendu au Zimbabwe afin de rencontrer un promoteur helvétique qui souhaitait reprendre un club de première division », indiquait-il¹⁵. C'est ainsi que le Genevois a posé ses valises au Zimbabwe, où il a pris en main l'équipe des Black Aces Football Club et même, pendant trois rencontres, la sélection nationale du pays.

L'entrepreneur bernois finançant les activités des Black Aces FC, Jean-Marc Hofstetter, a organisé le transfert en Suisse d'Agent Sawu au FC Lucerne en 1993, ainsi que celui d'Adam Ndlovu, Benjamin Nkhonjera et Percy Mwase¹⁶ au SC Kriens entre 1994 et 1995. Après cette première période, le promoteur suisse a cependant décidé de tout plaquer. A cet égard, Duvillard soulignait : « hélas pour lui, il en a trop voulu. Après quelques transferts, la folie des grandeurs l'a rattrapé. Il s'est retrouvé avec une interdiction de séjour, motivée par diverses accusations »¹⁷. Au départ, son objectif était de fournir des joueurs au Grasshopper Club Zurich, mais les problèmes juridiques rencontrés par Hofstetter ont fait changer d'avis les dirigeants zurichois. Après Grasshopper, le Servette Genève FC a conclu un accord de partenariat, qui, à la suite de l'arrivée de la chaîne de télévision Canal + à la tête du club, n'a cependant jamais été honoré.

Malgré ces rebondissements défavorables, Marc Duvillard est resté au Zimbabwe, où il dirige désormais une école de football à vocation socio-éducative. Ce projet de développement à travers le football a été lancé en 2001, après que le président d'une fondation suédoise avait accepté d'y apporter son soutien. La fondation «Aces Youth Soccer and Sport Academy» a ainsi vu le jour. Le projet devrait idéalement être aussi financé par le transfert en Europe d'une partie des joueurs formés. Cependant, hormis le bref séjour de Ncube Nqobizitha au FC Lugano en 1999, aucun transfert n'a jusqu'ici été réalisé¹⁸. A cet égard, Duvillard explique : « avec un investissement modeste, je pourrais garantir de sortir trois ou quatre joueurs du niveau de la Ligue nationale, et qui, de plus, seraient préparés à faire le grand saut. Mais les clubs semblent vouloir continuer à faire confiance aux managers plutôt qu'aux techniciens, et continuer à dépenser des sommes mirobolantes pour des joueurs qui repartent souvent peu après faute d'avoir été

¹⁵ *Match Mag*, n° 182, 1997, p.44.

¹⁶ Ces deux derniers joueurs ne sont restés qu'une saison en Suisse. Renvoyés au Zimbabwe, ils sont décédés du sida, Nkhonjera en 1999 et Mwase en 2000.

¹⁷ *Match Mag*, n° 182, 1997, p.44.

¹⁸ Nqobizitha est un joueur formé par Marc Duvillard dans l'équipe des Black-Aces. Selon ce dernier, le non-renouvellement du prêt du joueur au FC Lugano est dû au fait que les dirigeants de cette équipe demandaient à ce qu'une commission soit payée, ce que Duvillard a refusé. Cette pratique serait en vogue dans le football européen, surtout en ce qui concerne les joueurs africains.

suffisamment préparés et encadrés »¹⁹. Afin de contourner le rôle des agents de joueurs, qui prélèvent d'importantes commissions sur les transferts, en 2003 Neuchâtel Xamax FC a signé un protocole d'accord avec le club sénégalais de Djaraf Dakar prévoyant le transfert annuel de deux joueurs en échange de la moitié de la somme gagnée en cas de revente²⁰.

Comme Duvillard, un autre entraîneur romand, Claude « Didi » Andrey, a créé un centre de formation en Afrique, plus précisément au Cameroun. Dans ce cas, c'est le milliardaire grec résidant à Genève Angelopoulos qui a financé le projet. Le FC Espoir de Yaoundé compte trois équipes de jeunes et une équipe fanion qui participe au championnat national de deuxième division. Un autre club de la capitale du Cameroun, le Tonnerre Yaoundé, un temps dirigé par le même Andrey et allié au FC Espoir, a été entraîné par un coach suisse, Raoul Savoy. Le centre de formation créé par l'entreprise Nigerdock active dans le secteur des carburants, au Nigeria, sur l'île de Snake, au large de Lagos, a quant à lui été partiellement financé par un prêt accordé par une banque suisse. La formation de jeunes joueurs africains dans l'optique d'un transfert dans les clubs européens, au-delà de ses aspects socio-humanitaires maintes fois mis en avant par les promoteurs, est en effet considérée comme un investissement pouvant se révéler très rentable.

En ce sens, le mythe de la « perle rare », faisant croire qu'il est facile de dénicher le jeune talent dont les transferts successifs dans les clubs européens permettront de tirer profit de l'investissement consenti, malgré les nombreux échecs observés et la forte concurrence entre clubs européens pour l'accès au « marché » africain des joueurs, est toujours bien présent. Ce mythe s'accompagne d'autre part d'une très grande opacité au niveau des échanges, dont les bénéfices éventuels, plutôt que de servir au développement du football en Afrique, partent à l'image des joueurs de manière unidirectionnelle vers l'Europe.

Les joueurs africains : une main d'œuvre « low cost » au statut précaire

Au niveau européen, par rapport à l'ensemble de migrants « avec la balle », la sur-représentation relative des joueurs africains dans les niveaux de compétition inférieurs s'explique par la possibilité de dumping salarial offerte par le recrutement de ces footballeurs. En effet, bien souvent, davantage que les clubs appartenant au gotha du football européen, les clubs professionnels ou semi-professionnels de niveau moyen ou bas, plutôt que d'engager des joueurs locaux ou provenant de pays voisins, ont recours à des joueurs africains qui se contentent de faibles salaires. Du fait de leur statut de séjour précaire, ils sont en outre facilement victimes de dirigeants des clubs recruteurs et d'agents de joueurs peu scrupuleux.

En ce sens, le Camerounais Thimothée Atouba, aujourd'hui au FC Bâle, expliquait que le contrat de trois ans signé avec Neuchâtel Xamax lui a « causé un peu de problèmes »²¹. En effet, après s'être accordé avec

¹⁹ *Match Mag*, n° 182, 1997, p.45.

²⁰ *Top Football*, n° 9, 2003, p.30.

²¹ Entretien conduit par l'auteur avec Thimothée Atouba, Bâle, 20.08.2003.

son agent et un représentant du club sur un salaire mensuel de 7.500 francs nets, pendant une année il n'a reçu que 2.500 francs bruts, une somme bien en dessous du salaire minimal de 5.000 francs bruts par mois fixé par l'IMES pour les footballeurs de Super League recrutés à l'étranger. De même, un autre joueur africain ayant transité par Neuchâtel, le Sénégalais Henri Camara, qui évolue désormais pour un club anglais, a déclaré n'avoir reçu qu'un montant de 1.500 euros par mois lors de son séjour en Suisse romande.

Dans le contexte du marché du travail des joueurs de football, marché défini par Jean-François Bourg²² de « segmenté » en ce qu'il est caractérisé par des fortes disparités de revenu, les joueurs africains occupent la position de main d'œuvre bon marché. Du moment qu'ils sont le plus souvent recrutés à un très jeune âge dans une optique de qualification, ils se situent dans une catégorie de travailleurs pouvant être définie de subalterne. En effet, au cas où ils ne répondent pas aux attentes, les employeurs, très rapidement, n'ayant pas consenti un important effort financier au moment du transfert, n'hésitent pas à les laisser tomber.

Augustine Simo, arrivé en Italie au sein du FC Torino à l'âge de 17 ans et aujourd'hui au FC Zurich, explique d'autre part que « certains agents ne travaillent qu'avec des joueurs africains parce qu'ils savent qu'ils peuvent leur prélever jusqu'à 70% de leur salaire. Lorsque nous débarquons en Europe, nous regardons le côté positif des choses. Nous sommes contents si nous pouvons gagner un petit peu et aider notre famille. Nous sommes loin d'être bêtes, nous savons ce que nous méritons et ce qui nous est donné, mais il y a la peur de ne plus avoir de contrat et de perdre le droit au permis de séjour »²³. Bien souvent, en effet, lorsqu'un joueur africain ne possède plus de contrat, il court de gros risques de passer dans l'illégalité.

A cet égard, Frédéric Ayangma, un footballeur camerounais ayant évolué au FC Bulle et aux SR Delémont, transféré en France à l'âge de 14 ans dans le centre de formation de Montpellier par l'intermédiaire de l'ancien joueur camerounais Roger Milla, raconte : « après une année, quand on n'a plus voulu me retenir à Montpellier, j'avais le choix de rentrer au Cameroun ou de rester en France en me débrouillant au mieux. Je ne voulais pas rentrer, c'était un signe d'impuissance, si j'étais rentré, je pense que j'aurais arrêté le foot. Je suis resté un an chez mon frère à Paris, et je me suis remis sur les rails comme on dit en France. J'ai eu la chance d'avoir de la famille en Europe pour m'héberger à ce moment-là, autrement je ne sais pas ce qui me serait arrivé. Il y a énormément de joueurs africains qui arrivent en France et qui finissent dans la rue. A Paris, il y a une association de joueurs camerounais qui se retrouvent tous les jours pour s'entraîner, qui sont arrivés là et qui n'ont pas de permis de séjour et qui ne peuvent donc pas trouver de clubs parce qu'on te demande ton permis de séjour avant de pouvoir faire un essai ».

²² Jean-François Bourg, « Le marché du travail sportif », in Wladimir Andreff (éd.), *Economie politique du sport*, Paris 1989, 145-169.

²³ Entretien conduit par l'auteur avec Augustine Simo, Zurich, 25.08.2003.

Comme Simo, Ayangma souligne également qu'« il y a beaucoup de problèmes liés aux managers » et décrit les mécanismes pouvant amener les joueurs africains à la clandestinité : « c'est le mec qui te voit au Cameroun faire un match, il t' imagine être à un certain niveau, il t'envoie où il imagine, ça ne passe pas comme il espérait, il te laisse tomber et se barre. Je connais beaucoup de cas en France. Il t'amène avec lui avec un visa touristique, vous tournez, tournez, tournez, souvent il n'a même pas de club à la base, il espère en trouver un sur le chemin. Il voit qu'il investit sur toi et il n'y a rien qui rentre et un jour il t'abandonne, tu te retrouves livré à toi-même. Après t'as pas de permis, t'as rien, tu ne peux rien faire pour toi. S'il n'y avait pas eu mon frère à Paris, après Montpellier, je crois que je serais tombé dans le même engrenage »²⁴. Finalement, arrivé en fin de contrat avec le club de l'US Créteil qui l'avait intégré dans son centre de formation, c'est à la suite d'un match amical organisé à Yverdon entre une sélection locale et l'association *Fair Play* regroupant des joueurs sans contrat résidant en France, que Frédéric Ayangma a signé un contrat de six mois avec le FC Bulle en été 2003.

En janvier 2004, Ayangma a conclu un autre contrat de six mois avec les SR Delémont, accord qui a cependant été rompu après trois mois. Sur le site Internet de la Swiss Football League, à propos de Frédéric, le 7 avril 2004, on pouvait lire : « parti en France pour profiter de deux jours de congé, le Camerounais n'est finalement jamais rentré en Suisse. Suite à des problèmes de papier, il est retenu par la justice française »²⁵. En effet, dans le cadre de l'obtention d'un passeport français, Ayangma a été obligé de rester dans l'Hexagone. De retour en Suisse en juin 2004, hébergé par son ancien co-équipier Achille Njanke, lui aussi Camerounais, Frédéric s'activait pour décrocher un nouveau contrat avec un club helvétique.

Conclusion

Les premiers cas de recrutement de joueurs africains en Suisse se situent au début des années 1960 et concernaient exclusivement des footballeurs maghrébins. Le premier exemple de transfert d'un joueur depuis l'Afrique noire remonte à 1984. Cependant, ce n'est qu'à partir de la moitié des années 1990 que des véritables filières de recrutement de joueurs liant la Suisse à différents pays du continent noir ont été mises en place.

Désormais, ce qui n'était pas le cas jusqu'au début des années 1990, le recrutement de joueurs africains de la part des clubs helvétiques s'inscrit dans une logique spéculative poursuivie afin de réaliser une plus-value monétaire à travers leur revente. Les footballeurs recrutés en Afrique connaissent ainsi une forte mobilité. En moyenne, depuis 1992, ces joueurs sont restés dans les clubs suisses moins de deux saisons, ce qui équivaut à un séjour moyen de vingt mois environ.

²⁴ Entretien conduit par l'auteur avec Frédéric Ayangma, Bulle, 26.08.2003.

²⁵ <http://www.top11.ch>

Selon la typologie suggérée par Joseph Maguire²⁶, les footballeurs africains ont de plus en plus le profil de « mercenaires », alors que, jusqu'à la fin des années 1980, ils pouvaient être définis comme « sédentaires » dans la mesure où ils arrivaient la plupart du temps en Suisse à un certain âge avec leur famille et restaient sur le sol helvétique une fois leur carrière de joueur terminée. Aujourd'hui, bien que plus nombreux, les joueurs provenant d'Afrique, à l'image de la logique sous-jacente à leur recrutement, voient dans la Suisse un pays de circulation et non pas d'établissement. En ce sens, un séjour durable dans la Confédération, du point de vue de la carrière professionnelle envisagée, comme l'ont confirmé les entretiens menés auprès de huit footballeurs professionnels camerounais se trouvant en Suisse²⁷, constitue un échec.

Dans le football européen, les ligues suisses professionnelles et semi-professionnelles, jouent le rôle de « vitrine » et sont censées fonctionner comme un « tremplin » pour les footballeurs recrutés en Afrique. Ces derniers, par rapport aux autres ligues de l'UEFA, par rapport aux migrants « avec la balle » d'autres origines, sont sur-représentés en Suisse. Cette situation, rencontrée dans la plupart des championnats de niveau moyen et faible dans la hiérarchie du football européen, s'explique par l'incapacité économique des clubs helvétiques à recruter des joueurs expérimentés en dehors des frontières nationales. En ce sens, les joueurs africains sont recherchés en tant que main d'œuvre bon marché permettant de pratiquer un dumping salarial.

L'abolition de tout quota limitant l'accès aux joueurs possédant un passeport communautaire décrétée par la *Swiss Football League* en janvier 2004, en libérant des places pour les joueurs non-communautaires dans les contingents à disposition des clubs, pourrait accentuer davantage cette tendance. Par contre, la politique de formation mise en place par l'*Association Suisse de Football* (ASF) et la valorisation des jeunes d'origine étrangère présents en Suisse qui en résulte, pourrait contrebalancer cette tendance et amener à un statu quo ou même à une diminution du recrutement en Afrique.

Il s'agit donc pour nous de continuer à suivre l'évolution de la présence africaine dans les contingents des clubs suisses et, plus généralement, dans une optique comparative, européens. Afin de mieux analyser les trajectoires propres à ces joueurs, les méthodes statistiques d'analyse longitudinale développées dans le cadre du paradigme des parcours de vie, tel que l'*optimal matching*, seront aussi très utiles.

Données biographiques

Licencié en géographie et en ethnologie de l'Université de Neuchâtel, détenteur d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie délivré par les Universités de Suisse romande, doctorant à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel et au sein du Laboratoire CERSO de l'Université de Franche-Comté, collaborateur scientifique au Centre International d'Etude du Sport de Neuchâtel, Raffaele Poli

²⁶ Joseph Maguire, *Global Sports : Identities, Societies, Civilizations*, Cambridge 2001.

²⁷ Il s'agit d'Hervé Tum, Timothée Atouba, Armand Deumi, Jean-Pierre Tcheutchoua, Samuel Ojong, Augustine Simo, Frédéric Ayangma et Achille Njanke.

travaille sur les migrations des footballeurs africains, sur les politiques migratoires des Etats en matière sportive, ainsi que sur la question des identités nationales, de la « dénationalisation » et du « transnationalisme » dans le sport. CIES, Palais DuPeyrou, 2000 Neuchâtel.